



AMBIANCE À LA M.A. DE ST-MALO

Par manque de dialogue, il règne au sein de notre établissement un climat très tendu. En effet des mesures sont prises au détriment des personnels, sans concertation préalable.

Par exemple, la suppression du lit de la chambre de piquet au niveau de la PEP, ne laissant comme possibilité de s'allonger que le lit armoire positionné dans la cuisine !

Ou une pièce qui tient plus du débarras, située au deuxième étage, où se côtoient vieux matériel de bureau, chariot de ménage du détenu classé auxiliaire.

De plus la suppression de cette chambre est problématique car il n'existe pas de chambre de piquet spécifique pour le personnel féminin, ce qui ne laisse pas le choix à l'agent qui souhaiterait pouvoir se reposer que d'attendre que tout le monde ait pris son repas, de les faire sortir, les privant de surcroît de la possibilité de regarder la télévision qui se situe dans la cuisine.

Dans un autre registre, le bureau du surveillant du rez-de-chaussée aurait grand besoin de rénovation, câbles électriques dans tous les sens, carreaux de carrelage cassés, peinture à refaire, fauteuils à changer.

Par ailleurs d'une manière générale, la poussière est une gêne à ne pas négliger, elle s'accumule en de multiples endroits tels que sur la tôle du quartier disciplinaire, les canalisations, les filets, les grilles qui protègent l'ancien poste de surveillance des promenades, les « cabines téléphoniques » des coursives etc.

À Saint-Malo, le 19 janvier 2024
Le Bureau local CGT Pénitentiaire